

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 NOVEMBRE 2022

Liste des délibérations examinées en séance

Publiée le 01.12.2022

La réforme des règles de publicité impose qu'à compter du 01.07.2022 la publicité des actes sous forme électronique doit obligatoirement se faire sur le site de la commune, conformément à l'article L.2121-25 du CGCT.

« Dans un délai d'une semaine, la liste des délibérations examinées par le conseil municipal est affichée à la mairie et mise en ligne sur le site internet de la commune, lorsqu'il existe ».

47/2022 – AUTORISATION DE DEPENSES D'INVESTISSEMENT SUR LE BUDGET PRIMITIF 2023

Adopté à l'unanimité

48/2022 - BUDGET : DECISION MODIFICATIVE N° 1

**Adopté à la majorité absolue par 28 voix pour
dont 7 procurations et 1 abstention**

49/2022 - TARIFS COMMUNAUX 2023 – LOCATIONS ET AUTRES SERVICES

Adopté à l'unanimité

50/2022 – COLLEGE DES 7 ARPENTS : DEMANDE DE SUBVENTION PROJET DE CREATION D'UN POINT D'ACCUEIL ET D'ECOUTE JEUNE (PAEJ)

Adopté à l'unanimité

51/2022 – AFFAIRES DU PERSONNEL – MODIFICATIONS DU RIFSEEP - REGIME INDEMNITAIRE TENANT COMPTE DES FONCTIONS, DES SUJETIONS, DE L'EXPERTISE ET DE L'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL

Adopté à l'unanimité

52/2022 - AFFAIRE DU PERSONNEL - CREATION D'EMPLOIS PERMANENTS 2022 (complément)

**Adopté à la majorité absolue par 28 voix pour
dont 7 procurations et 1 abstention**

53/2022 – AFFAIRES DU PERSONNEL : MODIFICATION COEFFICIENT D'EMPLOI

Adopté à l'unanimité

54/2022 - EUROMETROPOLE RAPPORTS ANNUELS 2021 : LE PRIX ET LA QUALITÉ DES SERVICES PUBLICS DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT ET D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

Adopté à l'unanimité

55/2022 – EMS : AVIS CONCERNANT LES PROJETS SUR L'ESPACE PUBLIC DU PROGRAMME 2023

Adopté à l'unanimité

56/2022 – COMPTES RENDUS D'ACTIVITÉS 2021

Prend acte à l'unanimité